

La Charte du CFPE

Le Collectif Féministes pour l'Egalité est né de la pétition "Un voile sur les discriminations" parue dans le Monde du 9 décembre 2003. Un groupe de féministes signataires de cette pétition, en s'enrichissant de leurs diversités culturelles, ont créé un noyau autour duquel une dynamique s'est constituée dans la continuité du mouvement des luttes féministes en France et à travers le monde.

Le Collectif Féministes pour l'Egalité a pour objet de :

- 1. Lutter contre les discriminations que subissent les femmes et pour l'égalité des droits.
- 2. Refuser l'idée d'un modèle unique de la libération et de l'émancipation des femmes.
- 3. Respecter le libre choix des femmes en mettant notamment sur le même plan le droit de porter le foulard autant que le droit de ne pas le porter
- 4. Lutter contre les lois d'exclusion qui stigmatisent les femmes et les traitent en citoyennes de seconde zone, en indésirables ou en caste inférieure du fait de leur appartenance sociale, culturelle, religieuse ou politique.
- 5. Lutter contre les lois et interprétations restrictives des libertés. Construire un discours alternatif et interroger à la lumière des luttes des femmes les concepts fondateurs de nos sociétés.
- 6. Lutter contre les instrumentalisations politiques et médiatiques de la cause des femmes.
- 7. Approfondir le travail de réflexion et d'analyse, dans tous les domaines, des mécanismes de discrimination pour construire des outils de lutte efficaces.
- 8. Organiser une véritable action d'éducation populaire pour et avec les femmes
- 9. Lutter pour l'émancipation des femmes en respectant leurs choix (politiques, sociaux, religieux, sexuels...) et en dénonçant l'exercice de toute force, politique, religieuse, intellectuelle ou sexiste qui leur dénie ce droit.

- 10. Faciliter la prise de parole par les femmes dans les débats et la vie publique, et permettre le partage des idées et des expériences entre elles en créant des liens avec les acteurs et actrices de dynamiques locales.
- 11. Affirmer et construire des réflexions communes et des pratiques d'échange et de solidarité avec les femmes au niveau international
- 12. Favoriser la transversalité politique, sociale, régionale et générationnelle des personnes et des idées.
- 13. Ester en justice.